

Atlas
des Paysages
de Wallonie

Le Plateau condrusien

3



Un atlas pour sensibiliser et agir

Nos paysages évoluent. Ces changements sont souvent ressentis par la population comme une menace pour son identité culturelle et territoriale. Aujourd'hui, nous sommes de plus en plus nombreux à considérer le paysage comme un patrimoine commun, une composante essentielle de notre qualité de vie et comme un véritable facteur d'attractivité sociale et économique des territoires.

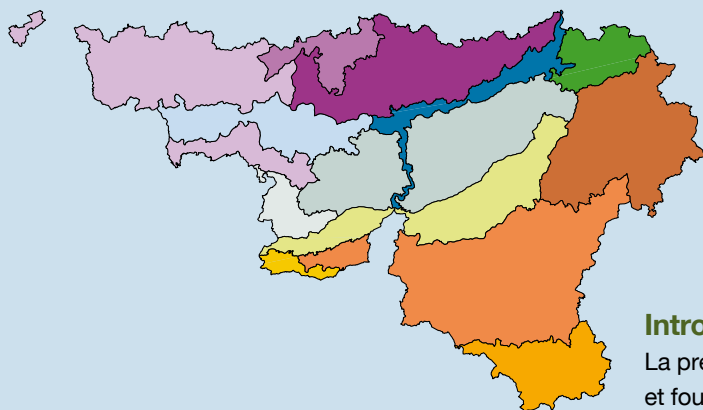
Les pouvoirs publics ont pris conscience de la valeur de nos paysages et des menaces qui pèsent sur leur évolution. C'est ainsi que la Convention européenne du paysage, adoptée à Florence en 2000 et ratifiée par la Région wallonne en 2001, vise à protéger, gérer et aménager les paysages européens. Pour ce faire, divers outils et recommandations sont définis. La nécessité de connaître les paysages et de sensibiliser les populations figurent parmi ces obligations.



- C'est l'objectif de la collection des « Atlas des Paysages de Wallonie », qui couvrira à terme toute la Wallonie. Ces atlas sont conçus comme des outils de connaissance, de sensibilisation et de gestion. Abondamment illustrés, ils sont accessibles à un large public, depuis le citoyen curieux ou amoureux de sa région jusqu'aux décideurs politiques, en passant par les acteurs associatifs.
- Une équipe pluridisciplinaire encadrée par un comité de suivi composé d'experts a été mise en place pour réaliser ces atlas. La multiplicité des compétences et des regards enrichit l'analyse qui intègre également la perception de mandataires locaux, de membres d'associations, d'agriculteurs...

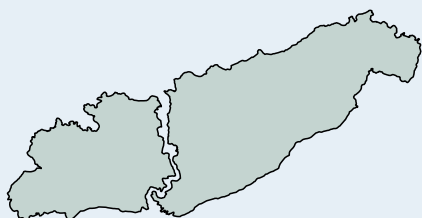
Un atlas conçu en quatre parties

Un premier travail d'identification a établi que le territoire wallon comprend treize ensembles paysagers qui sont à présent analysés de manière approfondie dans les atlas. Chaque « Atlas des Paysages de Wallonie » est articulé en quatre parties.



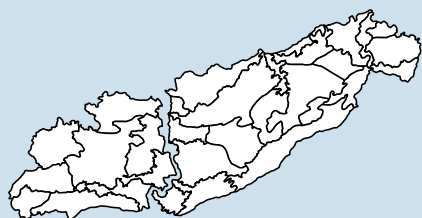
Introduction aux paysages de Wallonie

La première partie aborde la formation des paysages wallons et fournit les principales clés de lecture des paysages actuels ainsi que des pressions auxquelles ils sont soumis. Cette partie introductive est commune à l'ensemble des volumes de la collection.



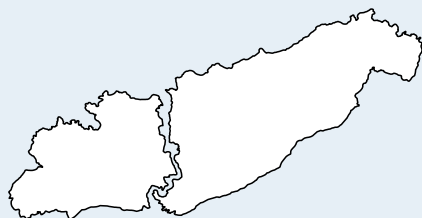
L'ensemble paysager

La deuxième partie de l'atlas porte sur l'ensemble paysager en particulier (ici le Plateau condrusien). Après une mise en contexte, elle aborde la mise en place des paysages, les évolutions contemporaines ainsi que les représentations spatiales et sociales des paysages.



Les aires paysagères

La troisième partie propose aux lecteurs de découvrir les éléments qui composent les paysages plus locaux, les aires paysagères, dont chacune possède des caractéristiques bien définies qui la différencient des autres. Cette lecture fine des paysages, accompagnée de nombreuses illustrations, débouche sur la mise en évidence d'enjeux locaux, d'objectifs paysagers et de pistes d'action.

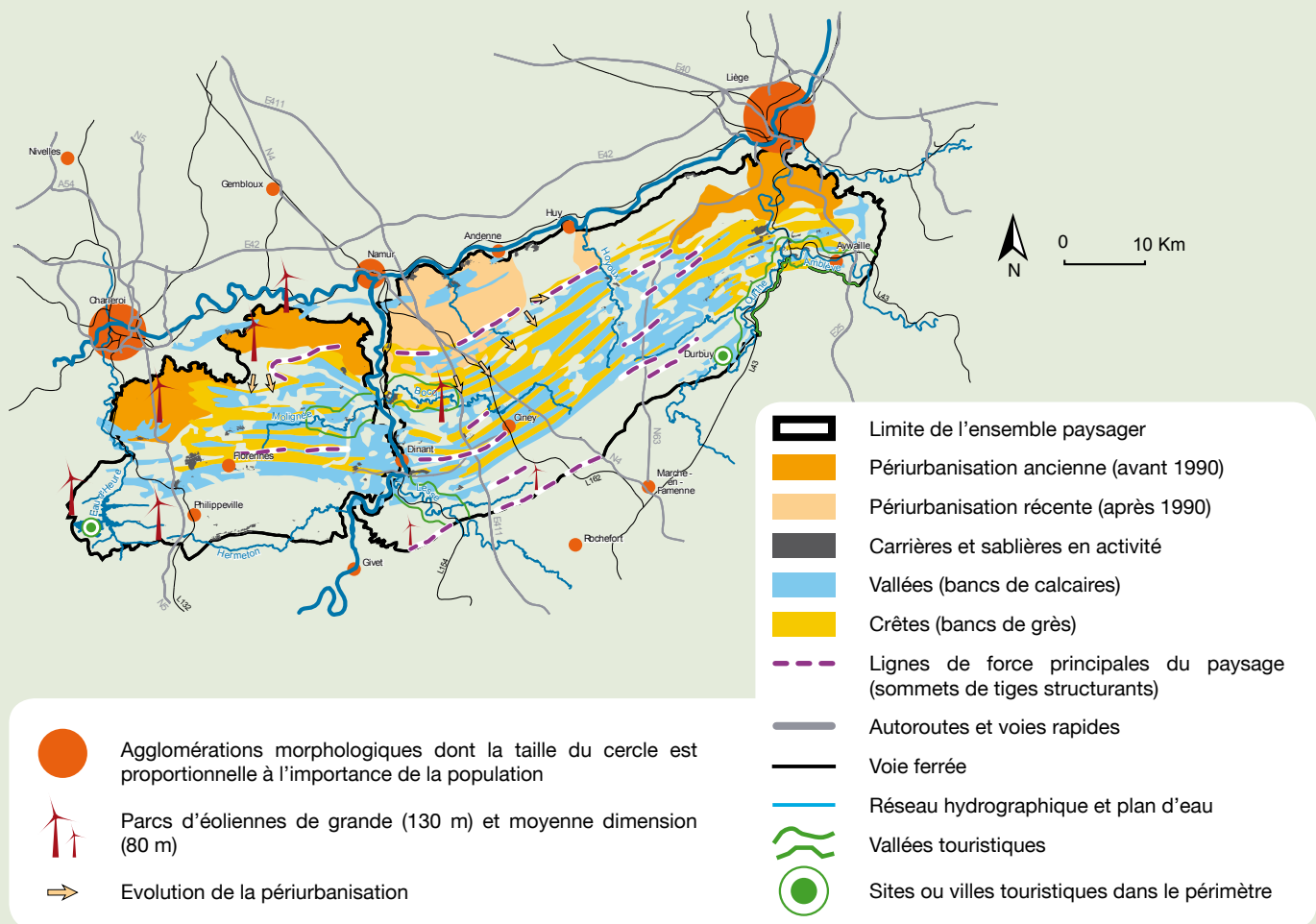


Les enjeux globaux

La dernière partie met en évidence les enjeux dont la portée s'avère significative pour la totalité de l'ensemble paysager. Pour chacun de ces enjeux, des objectifs paysagers et des pistes d'actions sont dégagés afin de servir de pistes de réflexion.

L'ensemble paysager du Plateau condrusien

L'ensemble paysager du Plateau condrusien, dont l'atlas est l'objet, couvre approximativement 15 % du territoire de la Région wallonne, soit 2 370 km². Il est formé par un plateau au relief ondulé caractéristique, alternant crêtes et dépressions parallèles. Essentiellement rural, il subit les influences des agglomérations qui le bordent au nord.



Les châteaux-fermes sont caractéristiques de l'ensemble paysager. A partir du 17^e siècle, les bâtiments des grandes exploitations agricoles d'origine seigneuriale sont reconstruits en ordre serré et présentent un aspect fermé face aux pillards. Au début du 18^e siècle, leur protection est parfois assurée par des tours qui leur donnent des allures de fermes fortifiées.

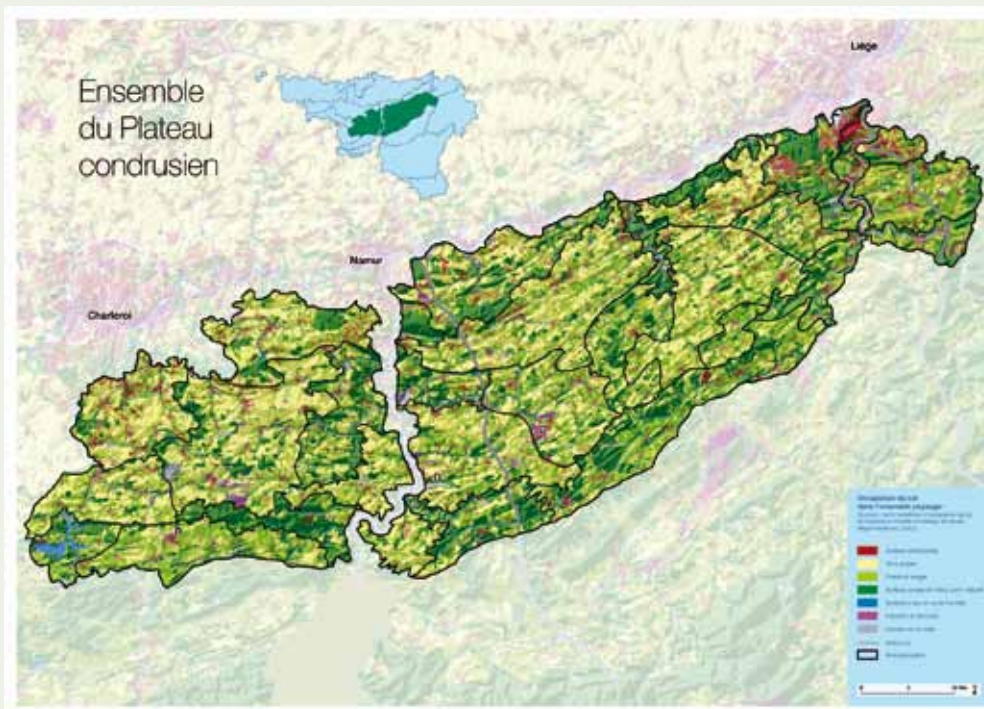
Le développement des infrastructures énergétiques est une des évolutions récentes qui marque le paysage. Les lignes à haute et très haute tension en sont un exemple. Parcourant les plateaux ou enjambant les vallées, elles ont un impact paysager variable.



Les aires paysagères

Le Plateau condrusien se caractérise par une topographie ondulée dominée par l'activité agricole. Mais si on change d'échelle, si on y regarde de plus près, les paysages apparaissent plus nuancés.

C'est pourquoi on définit des aires paysagères, portions de l'espace qui se différencient des espaces voisins par les paysages qu'elles présentent. Leur taille et leur homogénéité permettent une prise en charge active des paysages.



Les variations de la topographie et du couvert végétal et l'importance de l'urbanisation sont les éléments qui permettent d'identifier des aires paysagères au sein de l'ensemble paysager.



Plateaux centraux

Les composantes du paysage obéissent à une logique d'organisation bien perceptible : bois sur les versants raides ou les sommets, champs sur les pentes douces, herbages dans les fonds humides et habitat sur les versants ou étiré le long des crêtes.

Bordure de Neupré

La partie nord de l'ensemble paysager est davantage marquée par les bois. L'influence des grandes agglomérations se fait sentir sous la forme de lotissements ou de zonings industriels et commerciaux implantés le long des principaux axes routiers.

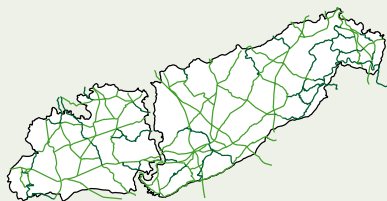







Les enjeux globaux

L'accès aux paysages et la qualité paysagère future de l'ensemble paysager condrusien sont liés à la gestion du réseau routier, des plateaux et des vallées.

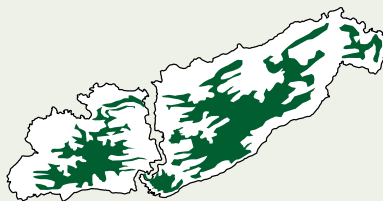
Les routes



-  recoupant les principales structures
-  dans l'axe des principales structures
-  en fond de vallée

L'ensemble paysager est parcouru par de nombreuses routes de gabarit variable. Ce réseau viare joue un rôle important, celui de porte d'entrée dans le paysage. Il offre en effet l'avantage de faire sentir les variations du relief et permet des vues d'ensemble depuis les points hauts. Cette découverte du paysage par la route est généralement peu exploitée.

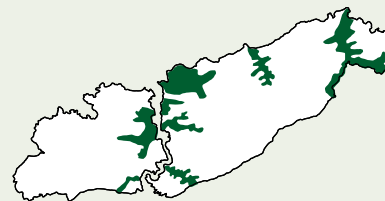
Les ondulations du plateau



-  Plateaux

L'ampleur des vues ouvertes offertes depuis le plateau constitue une caractéristique majeure : les éléments identitaires y apparaissent clairement (maillage de prairies et de cultures, châteaux-fermes, habitat villageois...). Les évolutions des dernières décennies ont, à certains endroits, déstabilisé la cohérence du paysage. Les projets futurs devront veiller à garantir le respect des composantes paysagères propres à l'ensemble.

Les vallées



-  Vallées

Les affluents de la Meuse forment des vallées encaissées aux escarpements rocheux caractéristiques. Sites industriels de longue date, ces vallées portent de nombreuses traces du passé qui méritent une attention particulière. C'est également un lieu de développement du tourisme, dont les infrastructures ont un impact variable dans le paysage.

Une partie introductive commune à tous les atlas présente l'évolution des paysages wallons

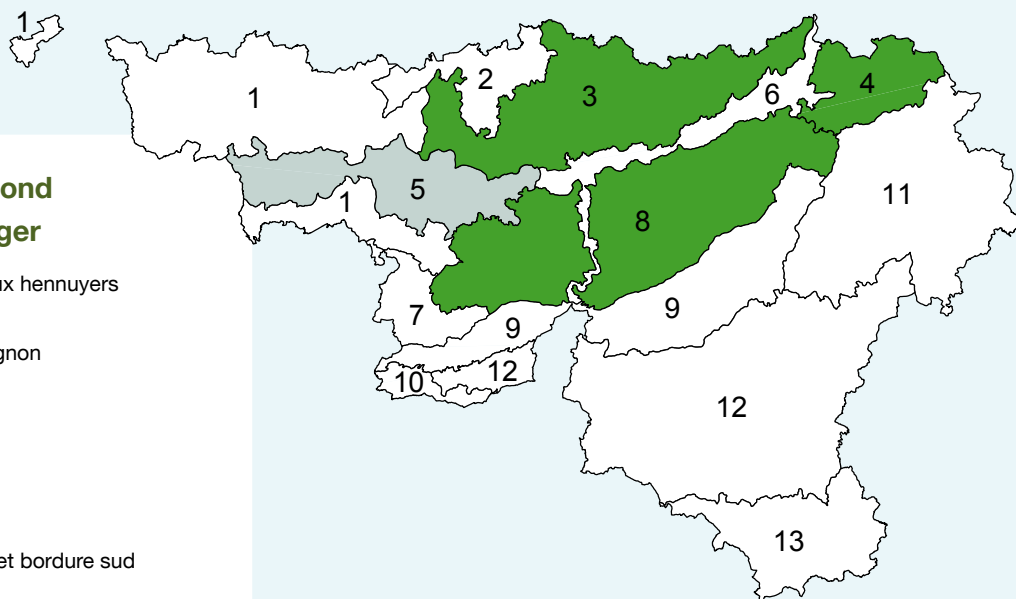
Dans les paysages wallons, l'habitat se présentait le plus souvent sous la forme caractéristique du village dominé par le clocher de l'église et incluant un château dans son parc arboré. De nos jours, le degré d'urbanisation des campagnes devient tel qu'il peut être considéré comme le nouveau facteur de production des espaces ruraux. Dans certaines campagnes, les activités agricoles s'éloignent des villages dont les abords sont désormais dévolus à la résidence sous la forme de lotissements.



L'ensemble paysager sous divers angles



La collection des « Atlas des Paysages de Wallonie »



Chaque atlas correspond à un ensemble paysager

- 1-Plaine et bas-plateau limoneux hennuyers
- 2-Vallonements brabançons
- 3-Plateaux brabançon et hesbignonn
- 4-Entre-Vesdre-et-Meuse
- 5-Haine et Sambre
- 6-Ensemble mosan
- 7-Ensemble fagnard
- 8-Moyen plateau condrusien
- 9-Dépression Fagne-Famenne et bordure sud
- 10-Thiérache, Sarts et Rièzes
- 11-Haut plateau de l'Ardenne du nord-est
- 12-Haut plateau de l'Ardenne centrale
- 13-Côtes lorraines

Les ensembles paysagers ont été déterminés dans la publication « Les territoires paysagers de Wallonie », CPDT, Etudes et documents 4, Région wallonne.

- Déjà paru
- A paraître prochainement



Pour en savoir plus :

Les « Atlas des Paysages de Wallonie » déjà parus sont en vente au prix de 18€.

A commander auprès de la Région wallonne :
SPW - Direction de la Communication,
1 Place de la Wallonie, 5100 Namur.

Tél. : 0800 11 901, Email : publications@spw.wallonie.be

Voir aussi sur le site :

www.cpdw.wallonie.be à la rubrique Publications

Une publication de la Conférence Permanente
du Développement Territorial (CPDT)



Texte : basé sur les études CPDT « Atlas des Paysages de Wallonie », réalisées par E. Castiau, C. Dewitte, V. Cremasco, A. Doguet, N. Feremans, C. Neuray, M. Nielsen, T. Pons, C. Van der Kaa, V. Vanderheyden sous la direction scientifique de M-F. Godart, C. Feltz et J. Teller.

Réalisation :

Février 2011 (avec le concours de D. Istaz)

Maquette : Studio Debie

Mise en page : Régis Baudy

Crédits photographiques : CPDT

Illustrations (blocs diagramme) : D. Katelyn

Éditeur responsable :

Ghislain Géron (Département de l'Aménagement
du territoire et de l'Urbanisme / DGO4 SPW)
1, rue des Brigades d'Irlande / 5100 Namur